

B.K.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI.



Ruhengeri, le 9 juin 1958
, de

(¹) Nº C/I444/ Fin 2/01/05

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage

Objet :
Voorwerp :

Carnets d'exemption
d'impôts.

Monsieur le Chef du Service
des Affaires Indigènes du R.U.

à

U S U M B U R A .-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous accuser la bonne
réception de votre lettre 22121/2415 et des dix carnets
d'exemptions d'impôts dont il y est question.

LE COMPTABLE TERRITORIAL
DEVISSCHER, A

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

S.D./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES
RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura , le 19 Mai 1958.-
, de

(¹) N° 22121/2415.-

Réf. n° :

A Monsieur le Comptable Territorial

Annexe :
Bijlage :

à

Objet :
Voorwerp :

RUHENERI.

s/c de Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire à RUHENERI.

Carnets d'exemption
d'impôts.

Monsieur le Comptable Territorial,

En réponse à votre lettre n° C/1184/Fin. du
9 mai 1958, j'ai l'honneur de vous adresser par même courrier
10 carnets d'exemption à l'Impôt Indigène de capitation.

Pour le Chef du Service des
Affaires Indigènes
Le Chef du 2ème Bureau, a.i.

R. JANSENS.

~ c/1444/Fin 2/01/05

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dogtekening vermelden.

B.K.

Rukengori,

9 mai 1958

RENDILLAGE DU SCHEM
PERMITIRE DE RUKENGORI.

- - - - -

0/1184/Fin.

A Monsieur le Chef du Service
des Affaires Indigènes,

U N U P B U R A

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous demander de
bien vouloir me faire parvenir une provision
de carnets d'exemption d'impôts.

LE COMPTABLE FONCTIONNAIR,
DEVILLE, CLER, A.